A l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, la situation des femmes sur le marché du travail est faite de paradoxes, de contrastes, de contradictions. On assiste à une transformation sans précédent de la place des femmes dans le salariat qui ne s'est pas accompagnée d'une rupture des processus inégalitaires.

Vingt ans de chômage et de rationnement du travail n'ont pas entamé la poursuite du mouvement de féminisation du salariat. La continuité de la vie professionnelle des femmes semble désormais inscrite dans les comportements d'activité à la manière d'une norme sociale dominante. Pour autant, ces mutations majeures n'ont pas cassé les mécanismes de production des inégalités de sexe. A côté des formes anciennes d'inégalité professionnelle (écarts de salaire, différences de carrières, ségrégations horizontales et verticales) de nouvelles modalités de disparités ont vu le jour : la création de noyaux durs de sur-chômage et de sous-emploi féminins solidement installés - et largement tolérés. La crise de l'emploi n'a pas chassé les femmes de l'emploi, mais elle a considérablement durci les conditions dans lesquelles elles travaillent. L'activité féminine prospère, donc, mais à l'ombre du chômage. Sur le marché du travail, féminisation ne rime ni avec mixité, ni avec égalité.

Car les temps sont durs pour la quête d'égalité. La crise de l'emploi, la montée en puissance d'un chômage massif, durable et structurel sont venus étouffer la légitimité de ce principe que l'on pensait désormais admis et acquis - à défaut d'être mis en pratique. L'essor du libéralisme, la soudaine prospérité du concept d'équité, la toute-puissance du marché et le déclin de l'Etat-providence ont largement contribué à renvoyer l'idée d'égalité entre femmes et hommes aux calendes grecques.

Au regard de l'égalité, la situation comparée des hommes et des femmes sur le marché du travail n'est pas facile à caractériser. En la matière, aucun constat simple n'est sérieux. Depuis trente ans, nous avons connu de véritables bouleversements qui ne sont pas pour autant des ruptures, des brèches décisives qui ne sont pas définitives. La féminisation du marché du travail est réelle, mais inachevée. Inaboutie tant elle s'est faite sous le sceau de l'inégalité et de la précarité.

L'afflux des femmes sur le marché du travail, tout comme la percée des scolarités féminines marquent un tournant dans l'histoire des femmes - dans l'histoire des rapports entre hommes et femmes. Les avancées, certainement, s'évaluent en termes de liberté et d'autonomie. les stagnations et les reculs se nomment sur-qualification, sous-emploi, sur-chômage. Là se niche la production d'inégalités quotidiennes, là se construit ce que Michel Verret nomme si joliment "le cumul féminin des désavantages acquis" 1.

Il est peu de domaines où des mutations sociales d'une telle ampleur se sont effectuées sur un fond d'inégalités aussi coriaces. Les avancées sont tangibles, évidentes, attestées. En matière d'accès à l'emploi et à l'éducation, les progrès sont immenses. Mais dans le domaine de l'égalité des salaires et des carrières, sur le front du chômage, de la précarité et du sous-emploi, l'inégalité est patente, récurrente, impertinente.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf. Michel VERRET, "D'un genre à l'autre", Les Cahiers du Mage, n°3-4/97.

#### I - LE TEMPS DES BOULEVERSEMENTS

Au bout de vingt ans de crise de l'emploi, envers et contre toutes les prévisions, l'activité féminine ne cesse de croître. Partout en Europe, l'activité féminine progresse à la manière d'une lame de fond. Depuis le début des années soixante, ce sont les femmes qui ont assuré le renouvellement et l'élargissement de la population active.

Lisible dans toutes les statistiques de l'emploi, cette évolution n'est pas uniquement - pas essentiellement - quantitative. Elle est portée par des changements structurels massifs et durables.

#### 1. La progression de l'activité féminine : une tendance constante et résistante.

La féminisation du marché du travail se manifeste tout d'abord par *la part croissante* des femmes dans la population active. Dans les années soixante, elles représentaient près de 30% de la population active européenne ; en 1999, ce chiffre s'élève à 43%. La tendance n'est pas récente, donc, mais elle se maintient depuis le début des années quatre-vingt : la crise de l'emploi n'a pas affecté le mouvement de rééquilibrage de la part des sexes sur le marché du travail amorcé depuis 1960.

Tableau 1 : Évolution de la part des femmes dans la population active, Union Européenne, 1983-1999

en %

	UR 15	UR 12	В	DK	D*	GR	E	F	IRL	ı	L	NL	Р	UK	AUT	FIN	SUE
19 83			6,9	5,5	9,1	4,1		1,9	1,1	4,1	3,5	3,8		0,3			
19 85			7,8	5,7	9,7	5,4		2,7	1,4	4,5	4,6	4,9		1,4			
19 90		0,4	9,2	6,2	0,9	7,1	5,2	3,8	3,5	6,6	4,8	9,2	2,9	3,1			
19 95		2,0	1,4	5,5	2,9	7,9	8,2	5,5	7,6	7,3	6,0	1,3	5,0	3,8	2,9	7,9	7,7
19 96	2,5		1,5	5,7	3,1	8,7	8,5	5,5	8,4	7,8	7,0	1,8	5,2	4,0	3,4	7,8	7,7
19 99	3,1		2,9	6,4	3,7	9,4	6,7	5,7	0,4	8,4	9,4	3,0	5,4	4,4	3,9	8,0	7,3

\* A partir de 1992, et dans tous les tableaux, il s'agit des données concernant l'Allemagne réunifiée.

Source : Eurostat, Enquêtes sur les forces de travail.

On constate partout la même tendance à la hausse : entre 1983 et 1999, la part des femmes dans la population active augmente dans tous les pays, par paliers réguliers. Cette permanence s'accompagne de mouvements d'accélération qui permettent à certains pays de rattraper des niveaux de départ plus bas que la moyenne européenne. Ainsi en est-il de la Belgique, de l'Irlande, des Pays-Bas, de l'Espagne et de l'Italie.

Par ailleurs, dans les pays où la participation des femmes à l'activité était traditionnellement plus élevée, la croissance reste importante. C'est le cas notamment en France, au Portugal, au Royaume-Uni. Au total, donc, c'est la constance qui frappe : quel que soit le point de départ, le poids des femmes dans la population active croît partout et de façon conséquente.

En 1999, plus de quatre actifs sur dix sont des femmes. Cette moyenne européenne ne saurait masquer les disparités nationales. Selon les pays, la part des femmes varie entre un tiers et près de la moitié des actifs. Trois groupes de pays peuvent, à cet égard, être distingués :

- Dans le premier, les femmes représentent près de la moitié des actifs (entre 45 et 48%). Il s'agit de la Finlande, de la Suède, du Danemark, de la France et du Portugal.
- Dans le second, la part des femmes dans la population active se situe autour de la "moyenne" européenne, entre 41 et 44%. C'est le cas de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, des Pays-Bas et du Royaume-Uni.
- Dans le troisième, les femmes constituent un gros tiers des actifs (entre 36 et 40%). On y trouve le Luxembourg, l'Italie, l'Irlande, la Grèce et l'Espagne.

La féminisation du marché du travail européen s'observe également au niveau de *la croissance des emplois.* Comme pour l'activité, cette évolution démarre dans les années 1960 et se poursuit aujourd'hui.. Dans l'Europe des Quinze, entre 1975 et 1995, l'emploi masculin a stagné autour de 86 millions, pendant que l'emploi féminin est passé de 45 à 61 millions. C'est donc aux femmes que l'on doit l'essentiel de la croissance de l'emploi en Europe depuis le milieu des années soixante. Dans la période récente, le phénomène se poursuit, signe que la pénurie d'emploi de ces dernières années n'a pas affecté le mouvement qui pousse de plus en plus de femmes vers le marché du travail.

Tableau 2 : Emploi et chômage, Europe des Quinze, 1975-1995.

Effectifs en millions

	1975	1985	1990	1995
Hommes				
Population en âge de travailler (15-64 ans)	101,0	110,4	114,0	122,1
Emploi total	86,6	82,8	86,6	86,5
Chômage total	2,9	7,9	5,7	9,0
Femmes				
Population en âge de travailler (15-64 ans)	105,4	113,6	115,6	122,6
Emploi total	45,9	51,2	57,2	61,4
Chômage total	2,1	6,7	6,2	8,8

Source: L'emploi en Europe 1996.

Même phénomène, enfin, du côté du salariat: en 1999 les femmes sont, en proportion, plus salariées que les hommes. Les taux de salarisation des femmes s'établit autour de 88%, celui des hommes autour de 81%. Ceci est le résultat d'un mouvement parfaitement homogène: la croissance du salariat, dans la dernière décennie, a été plus rapide et plus forte pour les femmes que pour les hommes.

Tableau 3 : Taux de salarisation, Union Européenne, 1983-1996-1999.

en %

		Hommes	6	Femmes			
	1983	1996	1999	1983	1996	1999	
Europe des Quinze	-	79,9	80,7	-	87,1	87,9	
Belgique	82,1	80,6	81,8	80,8	84,2	84,0	
Danemark	81,5	88,0	87,9	90,2	93,9	94,0	
Allemagne	87,7	87,4	86,9	86,9	92,0	92,2	
Grèce (1)	50,2	53,1	55,2	44,6	56,3	58,9	
Espagne (2)	70,7	73,6	76,3	66,9	77,4	81,8	
France	81,9	84,3	85,2	84,3	90,0	91,1	
Irlande	69,7	72,1	74,1	85,8	90,3	91,0	
Italie	69,8	68,2	68,4	73,7	76,5	77,5	
Luxembourg	88,3	89,2	90,5	85,7	92,1	91,5	
Pays-Bas	87,7	86,4	87,2	88,3	89,7	90,2	
Autriche	-	85,4	85,9	-	85,7	86,9	
Portugal (1)	70,3	69,9	72,2	64,8	73,7	74,2	
Finlande	-	78,5	82,4	-	88,8	90,4	
Suède	-	82,7	83,9	-	93,3	93,6	
Royaume-Uni	86,5	82,6	84,0	93,8	92,3	92,7	

<sup>(1)</sup> Grèce 1998 au lieu de 1999.

Source : Eurostat, Enquêtes sur les forces de travail.

<sup>(2)</sup> Espagne et Portugal 1987 au lieu de 1983.

De ces données se dégagent deux enseignements :

- la croissance de la population active féminine s'est faite, dans une très large mesure, par le biais du salariat ;
- c'est l'activité féminine qui, dans les dix dernières années, a porté le mouvement de salarisation des forces de travail.

Quel que soit l'indicateur retenu, qu'il s'agisse de l'activité, de l'emploi ou du salariat, on remarque la même tendance : la part des femmes s'accroît, leur poids dans l'activité se rééquilibre par rapport à celui des hommes. Ce rééquilibrage ne tient pas seulement à la montée de l'activité féminine. Il est également dû à la baisse observée dans de nombreux pays des taux d'activité masculins chez les moins de 25 ans et les plus de 50 ans.

En ce qui concerne les *taux d'activité*, hommes et femmes ont suivi des voies toutes différentes. Pour les hommes, on constate une diminution aux deux extrémités de la pyramide des âges (moins de 25 ans et plus de 50 ans) et une stagnation à des niveaux élevés aux âges intermédiaires (25-49 ans). Du côté des femmes, en revanche, on note des évolutions variables selon les pays pour les plus jeunes et les plus âgées, mais une croissance forte et générale entre 25 et 49 ans. C'est dire que toute l'augmentation de la population active européenne repose, depuis dix ans au moins, sur l'explosion des taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans.

### 2. Les courbes d'activité féminine ne sont plus ce qu'elles étaient

Derrière ces taux d'activité en expansion se lit, en creux, l'évolution des comportements d'activité féminins. De ce point de vue, les années quatre-vingt-dix ne font que confirmer une tendance longue, qui a pris sa source dans les années soixante mais qui, aujourd'hui, revêt l'allure d'une véritable rupture sociologique : c'est le *rapport à l'emploi* des femmes de 25 ans à 49 ans - c'est-à-dire des femmes en âge d'avoir et d'élever des enfants - qui s'est transformé.

Plus encore que les taux, ce sont les *courbes d'activité* qui nous renseignent sur les modalités de cette mutation. Elles nous permettent de prendre la mesure du chemin parcouru depuis trente ans et de visualiser, pays par pays, le rythme, le sens et le résultat de l'évolution. Traditionnellement, on distingue trois types de courbes d'activité :

- 1. Une courbe à une seule crête dessine un modèle d'*inactivité dominante* : seules les femmes de 20 à 25 ans, célibataires pour la plupart, ont des taux d'activité élevés. Après le mariage ou la maternité, les femmes cessent définitivement de travailler.
- 2. Une courbe "bimodale" (ou en M) dépeint un modèle *d'activité discontinue* : ici la majorité des femmes s'arrête de travailler entre 25 et 40 ans lorsqu'elles ont des enfants puis retravaillent lorsque ceux-ci sont grands.
- 3. Une courbe en U renversé caractérise un modèle ou *l'activité continue* domine : dans ce cas de figure, les femmes cumulent activité et obligations familiales. La majorité d'entre elles ne s'arrête pas de travailler lorsqu'elles ont des enfants. Cette courbe est aussi celle qui se rapproche du modèle masculin. Elle traduit une homogénéisation des comportements d'activité féminins et masculins.

Au tout début des années soixante, quatre pays présentaient des schémas tout à fait similaires. Au Danemark, en France, au Royaume-Uni et en Allemagne la courbe d'activité était bimodale, avec une chute des taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans autour de 40%. La discontinuité des cycles de vie professionnelle y était le modèle dominant. Trente ans plus tard, le Danemark et la France ont vu leurs courbes prendre la forme d'un U renversé, passant ainsi à un modèle dominant d'activité continue. Au Danemark, l'évolution s'est faite par paliers successifs et réguliers à partir de 1960. En France le décollage s'est produit plus brutalement après 1968. En Allemagne et au Royaume-Uni, en revanche, la

forme de la courbe est restée identique, c'est-à-dire bimodale, alors que les taux d'activité ont augmenté, fortement au Royaume-Uni, de façon plus lente et plus légère en Allemagne. Plus de femmes y sont actives, donc, mais la norme reste la discontinuité de la vie professionnelle. Au Danemark et en France, les femmes actives sont plus nombreuses et l'activité continue y est devenue la règle.

Autre cas de figure, les pays de l'Europe du Sud avaient en commun dans les années soixante de très faibles taux d'activité féminins, situés autour de 20% aux âges intermédiaires. Les courbes d'activité y étaient semblables : très linéaires avec un léger pic situé vers 25 ans. Au fil des années, les voies ont radicalement divergé : les modèles d'activité se sont diversifiés au point qu'il n'y a plus, en la matière, d'unité de l'Europe du Sud. En Italie et en Espagne, la courbe a gardé la même forme, mais le niveau de l'activité a augmenté, plus rapidement et plus fortement en Italie qu'en Espagne. Le point culminant de l'activité féminine se situe donc toujours autour de 25 ans. Le changement ici est, pour l'heure, plus quantitatif que qualitatif : plus de femmes sont actives, mais une bonne partie d'entre elles cesse définitivement de travailler à partir de 25 ans. Ces retraits du marché du travail sont moins fréquents à 30 ans qu'à 40 ans : à l'évidence, il y a là un phénomène de générations qui laisse présager un avenir probablement différent. la Grèce a connu un cheminement distinct : c'est le seul pays où l'on ait vu une diminution des taux d'activité féminins entre 1960 et 1980. La remontée s'effectue après 1980 pour aboutir en 1991 à une courbe proche de celle qui prévaut en Espagne et en Italie.

Au Portugal, la situation est toute différente. Partant d'une courbe quasi-étale et de taux d'activité très bas (moins de 20% après 25 ans), ce pays dessine aujourd'hui une courbe d'activité féminine continue, proche par sa forme et son niveau de celle de la France et du Danemark. De tous les pays de l'Union Européenne, c'est celui qui a connu l'évolution la plus rapide et la plus marquée : en l'espace de trente ans, les Portugaises sont passées de l'inactivité dominante à l'activité continue, et ce sans détour aucun par une période de discontinuité. En 1960, entre 25 et 49 ans, moins de 20% des femmes étaient actives. Trente ans plus tard, près de 75% d'entre elles sont sur le marché du travail.

Dans un troisième groupe de pays, l'Irlande et le Luxembourg présentent d'assez grande similitudes. Dans les deux cas, le point de départ des années soixante est une courbe discontinue, situant les taux d'activité des femmes d'âge intermédiaire légèrement au-dessus de 20%. Dans les années quatre-vingt-dix, la courbe dessine une seule crête (vers 25 ans) puis une baisse continue, l'ensemble se situant à un niveau nettement plus élevé qu'en 1960. Plus de femmes y sont actives après 25 ans, mais au fil des ans elles quittent le marché du travail sans retour vers l'activité. Au fil des générations aussi : les femmes âgées de 30 à 40 ans en 1991 sont sensiblement plus présentes sur le marché du travail que ne l'étaient leurs aînées.

Dans le dernier cas de figure, aux Pays-Bas et en Belgique, la courbe d'activité des années soixante avait des taux d'activité aux âges intermédiaires situés en-dessous de 20% pour les Pays-Bas, au-dessus en Belgique. Trente ans plus tard, les Pays-Bas évoluent vers un modèle d'activité discontinue pendant que la Belgique dessine toujours une courbe à un seul pic qui, de plus en plus, se transforme en un plateau : l'activité féminine y augmente sensiblement, avec des cycles de vie professionnelle continus pour une partie des femmes, sans que cela ne soit encore le modèle dominant.

Au total, l'histoire récente des modalités de l'activité féminine réserve bien des surprises. La première concerne les clivages géographiques traditionnels : il n'y a pas, il n'y a plus, de coupure géographique stricte entre le Nord et le Sud de l'Europe. Dans les années soixante, l'Italie, l'Espagne, la Grèce et le Portugal présentaient de grandes similitudes. Aujourd'hui, le Portugal semble évoluer vers une situation "à la scandinave" pendant que l'Italie, l'Espagne et la Grèce rattrapent les autres pays d'Europe mais à des rythmes différents.

La seconde a trait aux évolutions différentes du Danemark, de la France, du Royaume-Uni et de l'Allemagne. Ces pays étaient, en 1960, dans la même situation. Trente ans plus tard, le Danemark et la France présentent un modèle d'activité féminine continue, pendant qu'en Allemagne et au Royaume-Uni, c'est la discontinuité qui prévaut.

Par ailleurs, dans les pays où les changements sont plus récents (en Italie, en Espagne, en Grèce, mais aussi au Luxembourg, en Irlande, en Belgique et aux Pays-Bas) il est trop tôt pour voir se dessiner l'effet des nouvelles générations arrivant sur le marché du travail avec des comportements d'activité différents de ceux de leurs aînées. On voit bien que les comportements d'activité des femmes d'âge intermédiaire sont en cours de modification, mais il est impossible, pour l'heure, de saisir le résultat de cette mutation.

Cependant, quel que soit le point de départ, depuis dix ans, la même tendance se retrouve dans tous les pays de l'Europe des quinze : les taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans ne cessent d'augmenter, de façon significative, régulière et systématique. Dans ces classes d'âge qui, autrefois, constituaient les "classes creuses" de l'activité féminine, on rencontre désormais des taux d'activité très élevés, dépassant parfois ceux de tous les autres groupes d'âge (c'est le cas au Danemark, en France, au Portugal et en Belgique).

Aucun pays n'échappe à cette mutation qui se traduit par une double homogénéisation :

- homogénéisation des comportements d'activité masculins et féminins : de plus en plus de femmes ont, comme les hommes, des trajectoires professionnelles continues, qui ne s'interrompent pas à l'âge des maternités. Entre 25 et 49 ans, les taux d'activité masculins et féminins se rapprochent jusqu'à se confondre parfois.
- homogénéisation entre femmes d'Europe : en dépit de cheminements différents, cette évolution concerne depuis le début des années quatre-vingt tous les pays de l'Union Européenne. Le sens de la pente est le même partout, même si les résultats demeurent encore bien différents.

En 1999, on peut distinguer quatre groupes de pays :

- en Grèce, en Espagne, en Irlande, en Italie et au Luxembourg, les deux-tiers des femmes de 25 à 49 ans sont actives.
- Aux Pays-Bas, en Belgique, en France, au Portugal, au Royaume-Uni, en Allemagne, et en Autriche, les trois quarts sont actives.
- Au Danemark, en Suède et en Finlande, enfin, près de neuf femmes sur dix sont actives entre 25 et 49 ans.

Tableau 4: Taux d'activité des femmes de 25 ans à 49 ans, Union Européenne, 1983, 1996 et 1999.

en %

	1983	1996	1999
Belgique	58,8	73,1	77,3
Danemark	86,4	83,9	84,6
Allemagne	58,2	74,8	77,4
Grèce	45,1	59,8	65,1
Espagne	-	60,4	63,9
France	68,4	79,2	79,7
Irlande	38,1	60,4	66,1
Italie	48,3	57,8	60,4
Luxembourg	44,7	58,8	64,6
Pays-Bas	45,4	70,1	75,5
Autriche	-	76,2	78,1
Portugal	-	78,0	78,3
Finlande	-	83,4	85,5
Suède	-	86,5	85,0
Royaume-Uni	63,1	75,1	76,6
Europe des 15	-	71,3	73,5

Source : Eurostat, Enquêtes sur les forces de travail.

On peut donc dire que, d'une certaine façon, ce sont les mères de famille qui ont assuré l'essentiel de la croissance de la population active européenne. C'est en effet parmi les 25-49 ans que l'activité féminine a véritablement explosé. Or, parmi les femmes de ces classes d'âge, ce sont les taux d'activité des mères de famille qui ont le plus augmenté.

# II - LE MARÉCAGE DES INÉGALITÉS STAGNANTES

A l'heure où tout semble en place pour qu'un processus égalitaire se mette en route, on observe une persistance des inégalités les plus traditionnelles, les plus classiques. Des percées plus symboliques que significatives se font jour. Mais en matière de travail c'est l'immobilisme qui domine. Le contraste entre les transformations de l'activité féminine et la stagnation des inégalités professionnelles est patent. La féminisation de la population active s'est faite sous le sceau de l'inégalité et de la non-mixité.

# 1. Non mixité et ségrégation : le monde du travail ne mélange pas les genres.

L'afflux massif des femmes sur le marché du travail ne s'est pas accompagné d'une diversification des emplois féminins. La ségrégation horizontale et verticale demeure un trait dominant de la structure des emplois féminins, et ce dans tous les pays de l'Union Européenne.

Le plus surprenant, dans cet immobilisme paradoxal, est peut-être la déconnection des mécanismes ségrégatifs de ceux de la croissance de l'activité. Que les taux d'activité féminins soient très élevés ou relativement bas, qu'ils soient en évolution ou en stagnation, on constate les mêmes phénomènes : la majorité des emplois féminins reste concentrée dans quelques secteurs d'activité et regroupée sur un petit nombre de professions déjà fortement féminisées. De la même façon, les possibilités d'accès à des postes élevés dans la hiérarchie demeurent fort modestes pour la plupart des femmes.

Enfin, certains facteurs semblent constituer des *effets de cumul*. Ainsi en est-il du travail à temps partiel qui redouble la ségrégation professionnelle par celle du statut de l'emploi. Là où il se développe, le travail à temps partiel accentue en effet la concentration des emplois féminins en les cantonnant dans un nombre encore plus réduit de professions et qualifications. C'est notamment vrai dans les services où les femmes à temps partiel exercent massivement les métiers de cuisinières, serveuses et employées de commerce.

La répartition de l'emploi féminin par grands secteurs offre peu de surprises. C'est dans les services que la part des femmes est la plus conséquente : quatre femmes sur cinq y travaillent contre près d'un homme sur deux.

Tableau 5 : L'emploi par secteur d'activité, Europe des Quinze, 1999.

en %

	Hommes et Femmes				Homm	ies	Femmes			
	A gr.	In d.	S erv.	A gr.	In d.	S erv.	gr.	In d.	S erv.	
Europe des Quinze	4, 5	9,3	6 6,2	5, 2	9,3	5 5,5	3, 5	5,7	0,8	
Belgique	2, 4	5,8	7 1,8	2, 7	6,2	6 1,1	2,	1 1,4	8 6,6	
Danemark	3, 3	6,9	9,8	4, 9	6,7	5 8,3	1, 5	5,4	3,1	
Allemagne	2, 9	3,8	6 3,3	3, 3	5,7	5 1,1	2, 4	1 8,5	7 9,1	
Grèce	7,8	3,0	5 9,2	6,2	9,3	5 4,4	0,3	2,3	7,4 6	
Espagne	7, 4	0,6	6 2,0	8, 6	0,3	5 1,1	5, 3	1 3,6	8 1,1	
France	3	6,3	6 9,4	5, 3	6,0	5 8,8	3,	1 4,4	2,6	
Irlande	8, 6	8,5 2	6 2,9	2,8	7,3	9,9	2, 4	5,5	2,0	
Italie	5, 4	2,4	6 2,2	5, 9	8,8	5 5,2	4, 5	1,1	7 4,4	
Luxembourg	2,	2,0	7 6,1	2, 3	1,6	6 6,1	1, 5	7,	9 1,6	

Pays-Bas	2 3,	2,3	7 4,5	9 3,	3 1,4	4,7 6	3 2,	9, 6	8,1
Autriche	6, 2	9,8	6 4,0	5, 7	2,0	5 2,0	7,	4,1	9,0
Portugal	2,6	5,3	5 2,1	1 1,2	4,4	4,4	1 4,4	4,1	6 1,4
Finlande	6, 4	7,7	6 5,9	2 8,	0,0	5 1,8	4, 4	4,2	1,4
Suède	3,	5,0 2	7 2,0	4, 3	7,3	5 8,4	1, 5	1 1,5	7,0
Royaume- Uni	1, 6	6,1	7 2,4	2,	7,0	6 0,8	0,	2,6	6,7

Source : Eurostat, Enquête sur les forces de travail 1999.

Mais à regarder les chiffres de plus près, c'est la concentration des emplois féminins qui frappe. En 1995<sup>2</sup>, plus de la moitié des femmes (53%) travaillent dans cinq secteurs : la santé et services sociaux (16%), le commerce de détail (13%), l'éducation (10,5%), l'administration publique (7,5%) et les services aux entreprises. Du côté des hommes, cette concentration est bien moins importante puisqu'un tiers (35%) des hommes se rassemblent dans les cinq secteurs d'emploi les plus masculins

La répartition des hommes et des femmes par métiers atteste du même phénomène de concentration. Trois catégories professionnelles regroupent 59% des femmes au travail : 22% d'entre elles sont secrétaires ou employées de bureau, 20,5% sont vendeuses ou serveuses, 16% sont techniciennes, infirmières, nourrices ou enseignantes.

La ségrégation verticale apparaît tout aussi forte : 10% des hommes sont cadres ou dirigeants contre 6% des femmes.

La ségrégation et la concentration des emplois féminins demeurent bien des caractères structurels de la place des femmes dans le monde du travail. Mais ces observations ne sauraient déboucher sur un constat d'immobilisme. En fait, il semble bien que l'on assiste depuis plusieurs années à un mouvement de bipolarisation qui creuse les écarts au sein de la population active féminine :

- des emplois féminins qualifiés se développent dans certains secteurs permettant à des femmes d'accéder à des professions intellectuelles, scientifiques et techniques (cadres supérieurs du secteur public ou privé, enseignantes, informaticiennes, etc.);
- la féminisation massive et généralisée des professions administratives se renforce en même temps que la concentration des femmes dans les emplois peu qualifiés de l'administration et des services.

Au bout du compte, il semble bien que les frontières se déplacent plus qu'elles ne s'effacent : "l'évolution de la division du travail entre hommes et femmes apparaît comme un problème ouvert" <sup>3</sup> et les questions de recherche demeurent. Comment une profession se constitue-t-elle comme féminine ou masculine ? Comment se construisent les séparations entre fonctions féminines et masculines, comment se répartissent-elles à travers les

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Source: L'emploi en Europe 1996.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> GADREY N., (1992), *Hommes et femmes au travail - Inégalités, différences, identités,* L'Harmattan, Paris.

nouveaux métiers et les nouvelles qualifications? L'arrivée de femmes dans certains bastions du travail masculin est-elle de nature à peser sur les modes d'organisation du travail ? La croissance de l'activité féminine pourra-t-elle cohabiter longtemps avec une telle concentration des emplois féminins ?

# 2. Salaires : toutes choses inégales par ailleurs...

A l'heure où tous les pays de l'Union Européenne ont accordé leurs législations sur les directives communautaires, l'égalité des salaires entre hommes et femmes n'existe nulle part. Il n'y a ni travail égal, ni salaire égal. Partout en Europe, les femmes demeurent significativement moins bien payées que les hommes. Dans la décennie 1980-1990 ces inégalités se sont même accrues dans un certain nombre de pays. C'est le cas en Italie, au Danemark et au Portugal<sup>4</sup>. Ailleurs, elles ont stagné ou, au mieux, légèrement diminué.

Les dernières données dont nous disposons au niveau européen montrent que les écarts de salaires s'échelonnent entre 10 et 30%.

Tableau 6 : Ecarts de salaires\* entre hommes et femmes, Union européenne, 1995.

(en %)

Allemagne (ex Allemagne de l'Est)	10,1%
Allemagne (ex Allemagne de l'Ouest)	23,1%
Autriche (1996)	26,4%
Belgique	16,8%
Danemark	11,9%
Espagne	26,0%
Finlande	18,4%
France (1994)	23,4%
Grèce (industrie seulement)	32,0%
Italie	23,5%
Luxembourg	16,1%
Pays-Bas	29,4%
Portugal	28,3%
Royaume-Uni	26,3%
Suède	13%

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> cf. D. MEULDERS, R. PLASMAN, V. VANDERSTRICHT, *La position des femmes sur le marché du travail dans la CEE. Évolutions entre 1983 et 1990,* Juin 1991, Université Libre de Bruxelles.

Sources : Eurostat, « Enquête sur la structure des rémunérations », in Statistiques en bref. n° 6/1999.

\* Il s'agit des rémunérations à temps plein, primes exclues. L'écart calculé est celui entre les gains mensuels des femmes en % de ceux des hommes.

Il n'y a donc aucune pente "naturelle" vers l'égalité salariale. Mais les chemins de l'inégalité restent à identifier. Les constats répétés et nécessairement répétitifs de *la persistance des inégalités de salaire* ne s'accompagnent pas, pour l'heure, d'avancées spectaculaires dans la compréhension du phénomène. Ce sont ses manifestations que l'on peut repérer, lister, interroger. Le constat statistique est de plus en plus affiné. Mais la compréhension du phénomène est toujours en suspend.

Que peut-on dire en effet pour expliquer ? Schématiquement, deux registres d'analyse sont en présence, mais aucun n'épuise la réflexion.

- Du côté de la statistique et de l'économie, les travaux économétriques sur les déterminants du salaire ont tenté d'isoler la "variable sexe" et de mesurer son influence "toutes choses égales par ailleurs". Et en effet, à niveau de formation, catégorie socio-professionnelle, âge, expérience, égales, dans des établissements de la même taille et du même secteur, l'écart entre salaires masculins et féminins demeure. Et cet écart est loin d'être négligeable. En France, par exemple, il est de l'ordre de 10-15%. En raisonnant "toutes choses égales par ailleurs", il reste donc un "résidu", sorte de boîte noire dans laquelle se niche la discrimination. Mais la boîte noire, elle, reste à expliquer. Et par ailleurs, comme le dit Christian Baudelot<sup>5</sup>, "le sexe est-il un résidu ?".
- A ce type d'analyse, d'autres, sociologues et économistes, rétorquent qu'on ne peut pas raisonner "toutes choses égales par ailleurs" lorsque l'on sait précisément que tout est inégal que le vieux précepte, désormais inscrit dans la loi, selon lequel "à travail égal, salaire égal" est inopérant dans des sociétés où "le travail égal" n'existe quasiment pas. De ce point de vue, c'est dans la non-mixité de la structure des emplois qu'il faut chercher les éléments d'explication : la ségrégation horizontale et verticale constitue la clé du problème.

Bien qu'opposés, ces deux schémas explicatifs se complètent sans pour autant épuiser le sujet : ils "permettent de mettre au jour l'action conjuguée de deux tendances qui se superposent sans jamais se confondre : la ségrégation des emplois entre hommes et femmes et une discrimination salariale entre les deux sexes".

Par delà ce débat, toujours en cours, de récentes recherches ont introduit de nouveaux paramètres dans la réflexion. Les travaux de Rachel Silvera montrent l'incidence des relations professionnelles et des régulations étatiques sur les inégalités de salaire. On s'aperçoit ainsi que les écarts de salaire sont plus faibles dans les pays où existent des régulations étatiques fortes : salaires minima et conventions collectives. C'est le cas en Italie, en Allemagne, au Danemark et aux Pays-Bas. A l'inverse, on trouve les disparités les plus fortes là où ces instances de régulation existent peu au niveau de l'État et se font à celui de l'entreprise.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Christian BAUDELOT, "Le sexe est-il un résidu ?" Les Cahiers du Mage n°2/1995, p.35-37.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Christian BAUDELOT, op. cit., p.36.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Rachel SILVERA et alii, *Le salaire des femmes : toutes choses inégales*, La Documentation Française, Paris, 1996.

# III - LES NOUVELLES FRONTIÈRES DE LA DISCRIMINATION

Parallèlement à la féminisation du salariat, le développement d'un sur-chômage féminin constitue une des tendances lourdes de ces deux dernières décennies. Les femmes sont plus au chômage que les hommes, leur chômage dure plus longtemps, il est plus résistant aux périodes de reprise économique, c'est-à-dire plus structurel.

Conséquence du chômage, le sous-emploi et la précarité ont considérablement augmenté depuis le début des années 1980. Or, tout comme le chômage, le sous-emploi est fortement sélectif. Par le biais du travail à temps partiel, il touche massivement les femmes. Au bout de plusieurs décennies placées sous le signe de l'homogénéisation des comportements d'activité masculins et féminins, l'essor du travail à temps partiel vient ainsi recréer des zones et des formes d'emploi "spécifiquement féminines". Au fil des années, le travail à temps partiel est devenu une forme de sous-emploi hégémoniquement féminine qui crée de toutes pièces un processus de paupérisation. Les *working poor* ne sont pas l'apanage des États-Unis. Ils font désormais partie du paysage européen.

#### 1. Le sur-chômage féminin

A l'exception du Royaume-Uni<sup>8</sup>, de la Suède et de l'Irlande, partout en Europe<sup>9</sup> les taux de chômage des femmes sont systématiquement plus élevés que ceux des hommes. Systématiquement et régulièrement : la "moyenne" européenne s'établissait en 1983 à 8,7% pour les hommes et 11,8% pour les femmes ; en 1999, elle est de 8,2 % pour les premiers et de 11% pour les secondes.

Tableau 7 : Taux de chômage\* masculins et féminins, Europe, 1983, 1987, 1992, 1994, 1996 et 1999.

en %

Hommes	19 83	19 87	19 92	19 94	19 96	19 99
Europe des 12	8,7	8,7	8,1	10,	-	-
Europe des 15	-	-	-	2	9,8	8,2
Belgique	8,7	7,4	5,5	-	7,4	7,5
Danemark	8,1	4,4	8,4	7,7	5,5	4,5
Allemagne	6,1	5,3	4,1	7,2	8,2	8,6
Grèce	5,8	5,1	4,8	7,5	6,0	7,0
Espagne	16,	16,	14,	6,0	17,	10,
France	5	8	0	20, 0	7	9
Irlande	6,3	8,2	8,1		10, 6	10, 5
Italie	14, 6	17, 4	16, 9	11, 1	11,	5,9
Luxembourg	5,8	7,4	6,9	14, 5	7	8,8
Pays-Bas	2,6	1,8	1,5	8,8	9,6	1,8

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> où le problème de la définition du chômage féminin se pose en des termes assez particuliers. Cf. Ariane HEGEWISCH "A mi-chemin entre l'Amérique et l'Europe, les femmes et le chômage en Grande-Bretagne", *Les Cahiers du Mage*, n°3-4/95, 1995.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Cf. Annie GAUVIN, "Le sur-chômage féminin à la lumière des comparaisons internationales", *Les Cahiers du Mage*, n°3-4/95, 1995.

Autriche	11,	7,5	5,4	3,0	2,5	2,7
Portugal	2	-	=	6,5	5,2	4,7
Finlande	<del>-</del>	5,1	3,4	-	5,3	4,1
Suède	5,3	-	-	5,9	6,4	11,
Royaume-Uni	=	-	-	-	15,	0
	<del>-</del>	10,	12,	-	6	8,3
	11, 8	8	0	11,	10, 4	6,9
				4	9,7	
Femmes	19	19	19	19	19	19
	83	87	92	94	96	99
Europe des 12	11,	13,	_ 11,	13,	-	-
Europe des 15	8	1	5	0	12,	11
Belgique	-	-	-	-	4	10,
Danemark	19, 1	17, 5	12, 2	12, 4	12, 4	2
Allemagne	10,	6,9	10,	9,0	8,4	5,9
Grèce	4	7,9	8	10,	9,6	9,2
Espagne	8,1	11,	5,1	3	15,	16, 5
France	11, 7	4	12, 9	13, 7	4	23
Irlande		27, 7		, 31,	29, 5	14
Italie	20, 9		25, 3	4		5,5
Luxembourg	10,	13, 3	12,	14,	14, 5	16,
Pays-Bas	8	19,	5	6	11,	3
Autriche	16, 6	2	19, 4	14, 7	8	3,3
Portugal	14,	16, 9	15,	15,	16, 5	4,9
Finlande	5	3,7	6	6	4,7	4,8
Suède	5,3	14,	2,8	4,3	8,1	5,2
Royaume-Uni	14,	1	8,7	8,1	5,2	12,
	8	-	-	-	8,4	4
	<del>-</del>	9,3	6,5	7,8	15,	6,9
	11, 8	-	-	-	6	5,2
	=	-	-	-	8,6	
	=	9,9	9,2	7,4	6,3	
	9,8					

\* Chômage au sens du BIT

Source : Eurostat, Enquêtes sur les forces de travail.

Ces inégalités se retrouvent à tous âges. La structure du chômage par tranche d'âge est sensiblement la même pour les deux sexes, mais à l'exception des trois pays cités, les taux sont toujours plus élevés pour les femmes. En dehors de l'Allemagne, c'est chez les moins de 25 ans que le chômage frappe le plus, même s'il a notablement diminué depuis dix ans. Dans les pays de l'Europe du Sud, le chômage des jeunes femmes, cumulant les effets de l'âge et du sexe, atteignent des sommets impressionnants : en France et au Portugal, avant 25 ans, un peu moins d'un tiers des femmes est au chômage. En Grèce, en Espagne et en Italie, c'est le cas de plus du tiers d'entre elles.

En ce qui concerne la durée du chômage, la situation est plus complexe.

En moyenne, sur l'ensemble des pays de l'Union européenne, la durée du chômage est plus importante pour les femmes que pour les hommes : 2,3% d'entre elles sont concernées par le chômage de longue durée (entre un an et deux ans) contre 1,7% des hommes et 4% d'entre elles sont touchées par le chômage de très longue durée (plus de deux ans) contre 2,8% des hommes.

Mais dès que l'on fait éclater ces moyennes pour regarder la situation pays par pays, des différences significatives apparaissent et deux groupes se distinguent. Dans la majorité des pays, le chômage de longue et très longue durée touche plus les femmes que les hommes. Dans un certain nombre de cas, en revanche, on voit le chômage féminin diminuer au fil des mois et des années : après un an ou deux, les écarts entre chômage féminin et masculin se comblent (aux Pays-Bas) ou s'inversent (Irlande). En Finlande et au Royaume-Uni, où les taux de chômage masculins sont plus élevés, le chômage de longue durée des femmes est nettement moins élevé que celui des hommes.

Tableau 8 : Taux de chômage\* masculin et féminin selon la durée du chômage, Europe des Quinze, 1996.

(en %)

		Homme	s	Femmes			
	< 1 an	1-2 ans	+ 2 ans	< 1 an	1-2 ans	+ 2 ans	
Europe des 15	5,2	1,7	2,8	6,1	2,3	4,0	
Allemagne	4,5	1,5	2,1	4,6	1,8	3,1	
Autriche	4,1	0,5	0,7	3,7	0,8	0,7	
Belgique	3,0	1,6	2,8	4,6	2,6	5,3	
Danemark	4,0	0,9	0,7	6,2	1,2	0,9	
Espagne	9,6	3,1	5,0	11,9	5,6	11,9	
Finlande	8,3	2,3	3,4	10,1	2,2	2,4	
France	6,7	1,7	2,1	8,7	2,5	3,2	
Grèce	3,2	1,3	1,5	5,7	3,8	5,8	
Irlande	4,1	2,0	5,5	5,6	2,3	3,6	
Italie	3,4	1,8	4,3	5,4	3,5	7,4	
Luxembourg	1,7	0,4	0,3	3,5	0,6	0,5	
Pays-Bas	2,2	0,9	1,7	4,0	1,4	2,1	
Portugal	2,9	1,7	1,4	3,6	2,2	2,1	
Royaume-Uni	5,2	1,4	3,0	4,5	0,9	0,9	
Suède	8,1	2,2	-	7,2	1,4	-	

<sup>\*</sup> Chômage au sens du BIT.

Source : Eurostat, Enquête sur les forces de travail, 1996.

Comment interpréter ces données ? S'agit-il, dans ces quatre pays, d'une plus grande capacité des femmes à retrouver du travail ou, au contraire, d'un phénomène de "découragement" conduisant à une dilution du chômage de longue durée dans l'inactivité ? Une partie de la réponse à cette question se trouve dans le tableau de l'indemnisation du chômage.

En matière *d'indemnisation*, de fortes inégalités entre les sexes existent et persistent. A l'exception de la Belgique et du Danemark, les femmes au chômage sont partout notablement moins indemnisées que les hommes : dans l'Europe des Quinze, en 1996, un chômeur sur deux perçoit des indemnités alors que ce n'est le cas que pour une chômeuse sur trois. Ces différences sont particulièrement fortes en Irlande, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Espagne et au Luxembourg, où la proportion de chômeurs indemnisés est le double de celle de chômeuses : aux Pays-Bas, 61% des hommes au chômage sont indemnisés contre 32% des femmes ; en Irlande, ce sont 83% des hommes et 47% des femmes ; au Royaume-Uni, 69% des hommes et 36% des femmes ; en Espagne, 29% des hommes et 12% des femmes ; au Luxembourg, 38% des hommes et 27% des femmes.

Tableau 9 : Proportion des chômeurs\* recevant des allocations-chômage, Europe des Quinze, 1996.

(en %)

		Homme	s	Femmes			
	Céli ba-taires	Mari és	Tota I	Céli ba-taires	Mari ées	Tota I	
Europe des 15	38,3	62,5	48,3	26,4	39,1	33,0	
Allemagne	75,1	80,2	78,0	71,3	65,9	67,4	
Autriche	71,6	82,6	77,5	64,8	55,8	59,6	
Belgique	79,1	88,0	83,2	77,5	83,3	81,1	
Danemark	51,7	73,7	59,4	48,9	67,8	58,3	
Espagne	11,5	54,5	28,6	7,7	17,5	12,4	
Finlande	57,8	86,9	67,7	46,2	82,9	62,8	
France	38,4	60,6	47,1	33,7	44,2	39,3	
Grèce	3,8	16,4	7,9	2,8	6,2	4,3	
Irlande	80,0	86,8	83,2	64,1	28,6	47,0	
Italie	2,1	16,1	6,4	1,8	10,1	5,1	
Luxembourg	36,9	39,4	37,7	34,1	22,2	27,3	
Pays-Bas	50,9	77,3	60,5	36,3	29,0	32,4	
Portugal	11,9	47,5	28,5	8,7	27,3	20,1	
Royaume-Uni	68,3	70,9	69,3	44,4	24,3	35,7	
Suède	67,0	73,0	69,3	63,4	72,2	67,2	

Source : Eurostat, Enquête sur les forces de travail, 1996.

L'indemnisation du chômage varie également selon le *statut familial*. Du côté des hommes, les chômeurs mariés (63%) sont nettement plus nombreux à percevoir des indemnisations que les chômeurs célibataires (38%) et ce dans tous les pays. Pour les femmes, la moyenne européenne (39% des chômeuses mariées, 26% des chômeuses célibataires) recouvre de fortes disparités. Dans la plupart des pays, les femmes au chômage sont légèrement plus indemnisées lorsqu'elles sont mariées, sans que ces écarts ne soient véritablement prononcées. Quatre pays font exception à cette répartition : en Irlande, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et au Luxembourg, les femmes mariées sont nettement moins fréquemment indemnisées. En Irlande, 64% des chômeuses célibataires et 29% des chômeuses mariées perçoivent des indemnités de chômage, au Royaume-Uni elles sont respectivement 44% et 24%, aux Pays-Bas 36% et 29%, au Luxembourg, 34% et 22%.

<sup>\*</sup> Chômage au sens du BIT.

De fait, il semble bien qu'une part non négligeable du déficit d'indemnisation des femmes au chômage soit liée, dans certains pays, à la faible indemnisation des femmes mariées. Les pays où l'on constate de fortes disparités entre l'indemnisation des hommes et celle des femmes sont généralement ceux où l'on trouve de plus faibles proportions de chômeuses mariées touchant des indemnités. Par ailleurs, on note une corrélation assez forte entre faible indemnisation des femmes mariées et faibles taux féminins de chômage de longue durée. C'est probablement le signe que les systèmes d'indemnisation défavorables aux femmes mariées contribuent à repousser une partie d'entre elles vers l'inactivité au fur et à mesure que le chômage prend de la durée.

La réflexion sur le chômage féminin invite ainsi à s'interroger sur les frontières du chômage et à reconsidérer la notion d'inactivité : entre le chômage découragé et l'inactivité subie, quelles sont les différences ?

Plus que d'autres, la question du chômage féminin, on le voit ici, porte en germe celle de l'inactivité contrainte : entre le chômage découragé et l'inactivité forcée, où se situent les frontières ? Comment se fait-il qu'une "femme qui ne travaille pas" soit, dans tel pays et à telle époque, considérée comme chômeuse alors qu'ailleurs ou en d'autres temps elle serait inactive ? Quelle est la part de norme sociale qui, au-delà des règles d'indemnisation et d'inscription au chômage, pousse les femmes à se présenter comme chômeuses ou à se définir comme inactives ?

Questions sans réponses fermes ni définitives, mais qui ont le mérite d'interroger sociologiquement les catégories statistiques, de pointer les angles morts plutôt que de se focaliser sur les défauts d'harmonisation. Savoir combien et qui sont les chômeurs n'est pas seulement, n'est pas essentiellement, un problème de comptage. C'est avant tout une affaire de conventions : qui sont les chômeurs ? Quelles sont les formes de non-emploi que l'on comptabilise comme chômage ?

## 2. Travail à temps partiel et sous-emploi

Plus ou moins régulé, plus ou moins flexible, tantôt choisi, tantôt subi, le travail à temps partiel est un phénomène multiforme, contrasté et diversifié à souhait.

Il occupe les deux tiers des actives aux Pays-Bas et moins d'un dixième en Grèce. Il concerne des salarié(e)s qui ont opté pour une réduction individuelle de leur temps de travail et de leur salaire, tout comme des salarié(e)s qui se sont résigné(e)s à prendre un petit emploi de quelques heures plutôt que de se retrouver au chômage.

Dans cette diversité, on peut néanmoins relever quelques régularités.

La première caractéristique générale du travail à temps partiel est sa très forte féminisation : aucune autre forme d'emploi n'est à ce point sexuée. Du Nord au Sud de l'Europe, qui dit "temps partiel" pense "femme". Dans l'Europe des Quinze en 1999, 34% des femmes et 6% des hommes travaillent à temps partiel. Les Pays-Bas sont le seul pays où la proportion d'hommes à temps partiel est relativement conséquente (18%), mais ce chiffre est à comparer avec la très forte proportion de femmes à temps partiel (69%). Même si l'on a pu constater, depuis quelques années une très légère tendance à l'augmentation du nombre d'hommes travaillant à temps partiel, l'hégémonie féminine sur cette forme d'emploi demeure la règle. Dans l'Europe des Quinze, le taux de féminisation du travail à temps partiel est de 81%.

Mais si la féminisation est générale, sa pratique est inégale. Une coupure géographique nette marque les frontières : le travail à temps partiel est le fait des femmes de l'Europe du Nord, celles de l'Europe du Sud n'y ayant recours que de façon marginale. Dans six pays de l'Europe du Nord, plus du tiers, parfois même plus de la moitié des femmes actives travaillent à temps partiel : c'est le cas aux Pays-Bas, en Suède, au Royaume-Uni, au Danemark, en Belgique et en Allemagne. A l'autre extrémité, en Grèce, en Italie et au

Portugal, ce sont autour de 15% des actives. Entre ces deux pôles se trouvent la France, le Luxembourg et l'Irlande.

Tableau 10 : L'emploi à temps partiel, Union Européenne, 1999.

	En % de l'emploi total	En % de l'emploi féminin	En % de l'emploi masculin	
Europe des 15	17,7	33,5	6,1	
Belgique	19,8	39,9	4,7	
Danemark	20,8	33,9	9,6	
Allemagne	19,0	37,2	4,9	
Grèce	6,0	10,5	3,3	
Espagne	8,3	17,6	3,0	
France	17,2	31,7	5,6	
Irlande	16,7	30,6	7,4	
Italie	7,9	15,7	3,4	
Luxembourg	10,7	24,6	1,8	
Pays-Bas	39,4	68,6	17,9	
Autriche	16,8	32,5	4,4	
Portugal	11,0	16,7	6,3	
Finlande	12,2	17,0	7,9	
Suède	23,8	40,0	9,4	
Royaume-Uni	24,8	44,4	8,9	

Source : Eurostat, Enquête sur les forces de travail, 1999.

Dans les pays qui ont connu un développement notable de cette forme d'emploi, la contribution des femmes à la croissance de l'emploi s'est faite pour l'essentiel, par le biais du temps partiel : c'est le cas notamment aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne et en France. En d'autres termes, là où le travail à temps partiel progresse de façon significative, il mord sur la croissance de l'emploi à temps plein.

Le deuxième fait notable est *la conjonction de l'emploi temporaire et du travail à temps partiel.* Au fil des ans, on constate que la précarité liée à l'emploi temporaire se conjugue de plus en plus avec le travail à temps partiel. A l'exception de la Grèce et de l'Irlande, dans tous les pays pour lesquels on dispose de données, la part de salariés à temps partiel parmi les titulaires d'un contrat de travail temporaire augmente de façon significative, et ce pour les hommes comme pour les femmes. Le résultat de cette évolution aboutit, pour les femmes, à un redoublement de la précarité : aux Pays-Bas, 80% des femmes ayant un emploi temporaire travaillent à temps partiel, en Irlande, au Royaume-Uni et en Suède ce sont près

de 60% d'entre elles. Sur l'ensemble de l'Union Européenne, en 1996, 38% des femmes et 16% des hommes cumulent travail temporaire et emploi à temps partiel.

Le troisième point important concerne l'âge du travail à temps partiel. Contrairement à une idée répandue, ce n'est pas chez les femmes de 25 à 49 ans que le travail à temps partiel est le plus fréquent. Dans la plupart des pays de l'Europe des Quinze, ce sont les femmes âgées de plus de 50 ans qui connaissent les plus forts taux de travail à temps partiel. La moyenne européenne s'établissait, en 1996, à 37,2% pour les 50-64 ans et à 53,2% pour les plus de 65 ans alors qu'elle se situait à 30,6% pour les femmes de 25 à 49 ans. Dans certains pays comme le Danemark, la France, l'Espagne, la Grèce, la Finlande et la Suède, c'est dans la tranche 25-49 ans que l'on trouve les plus faibles pourcentages de femmes travaillant à temps partiel.

Peut-on, dans ces conditions, assimiler systématiquement le temps partiel à un choix fait par les femmes d'une forme d'emploi permettant de concilier activité professionnelle et vie familiale? C'est peut-être le cas d'un certain nombre de femmes qui travaillent à temps partiel entre 25 et 49 ans, mais cela ne vaut certainement pas pour celles qui ont moins de 25 ans ou plus de 50 ans.

De fait, on sait que la pratique et les usages du travail à temps partiel sont très variables d'un pays à l'autre et que, à l'intérieur de chacun des pays, il existe une part du temps partiel qui correspond à la *volonté des femmes* et une part qui est le produit de *choix faits par les employeurs*. Mais on ne peut, pour l'heure, départager véritablement ces deux modalités. Il faudrait, pour cela, pouvoir distinguer statistiquement les créations d'emploi à temps partiel par les entreprises des aménagements du temps de travail réalisés à la demande des salariées.

Derrière ces données de cadrage se profilent différentes figures du travail à temps partiel. Dans certains pays, le travail à temps partiel est ce qui a permis aux femmes d'entrer sur le marché du travail, dans d'autres il est ce qui les en éloigne. Une même statistique, un même taux de travail à temps partiel peut cacher des réalités sociales très différentes.

Pour situer la place et le rôle du travail à temps partiel, c'est un ensemble de faits qu'il faut prendre en compte :

- la part des femmes dans la population active ainsi que leur taux d'activité :
- les taux d'activité entre 25 et 49 ans, en ce qu'ils indiquent le caractère continu ou discontinu des trajectoires féminines ;
- la période où le travail à temps partiel s'est introduit : situation de chômage ou de pleinemploi, concomitance ou disjonction de la croissance du travail à temps partiel et de celle de l'activité féminine.

De ce point de vue, on peut repérer trois configurations, qui sont autant de significations différentes du travail à temps partiel :

- 1. Les pays où le travail à temps partiel n'intervient que de façon marginale, que les taux d'activité soient très élevés (au Portugal) ou relativement bas (en Espagne, en Italie, en Grèce). C'est le modèle « Europe du Sud » où l'accès des femmes à l'emploi s'est fait et continue de se faire à temps plein.
- 2. Les pays où le travail à temps partiel a accompagné, voire permis, la croissance de l'activité féminine. Le travail à temps partiel y existe de longue date, il y est arrivé bien avant la crise de l'emploi. Ici, deux figures différentes se côtoient :
- le modèle « Europe du Nord » (Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni) où le travail à temps partiel constitue une des modalités de l'entrée des femmes sur le marché du travail. De très forts taux de travail à temps partiel se conjuguent avec une discontinuité persistante des trajectoires professionnelles. La plupart des femmes ayant des enfants en bas âge ont ainsi des comportements d'activité qui demeurent « spécifiquement féminins », caractérisés par l'alternative travail à temps partiel / cessation provisoire d'activité. La forme archétypique de ce modèle se trouve aux Pays-Bas où l'activité

féminine se caractérise à la fois par sa discontinuité et ses très forts taux de travail à temps partiel.

- le modèle « scandinave » (Danemark, Suède, Finlande) où le travail à temps partiel est très répandu depuis longtemps. Mais à la différence du groupe précédent, le travail à temps partiel coexiste avec des taux d'activité féminins très élevés les plus élevés d'Europe –, très proches des taux d'activité masculins, et des trajectoires professionnelles continues. Le travail à temps partiel est donc ici ce qui permet à toutes les femmes de travailler. Il est caractérisé par une forte protection sociale et un temps de travail plus long que la moyenne européenne du travail à temps partiel. Par ailleurs, on note que « l'action conjuguée des pouvoirs publics et des partenaires sociaux vise à favoriser son allongement de manière à réduire les inégalités entre hommes et femmes » (Fouquet, Gauvin, Letablier, 1999, p. 113).
- 3. Les pays où le travail à temps partiel a pris son essor depuis la crise de l'emploi. C'est le cas de la France et, dans une moindre mesure, de la Belgique. Le travail à temps partiel y est apparu avec le chômage, et comme remède supposé au chômage. En France, il se conjugue avec des taux d'activité féminins très élevés et des trajectoires professionnelles continues. Le travail à temps partiel constitue donc une rupture avec le modèle d'accès à l'emploi à temps plein qui a prévalu jusqu'au début des années quatre-vingt. Ici, le travail à temps partiel est ce qui éloigne partiellement les femmes de l'emploi.

La forme que prend le travail à temps partiel, sa plus ou moins forte régulation, ce qu'il représente comme voie d'accès ou de retrait du marché du travail contribue ainsi à spécifier la place et le poids du travail féminin dans la société. Le travail féminin n'a pas le même sens, n'a pas la même image, n'a pas la même importance sociale selon que 70% ou 10% des femmes y sont actives à temps partiel. Mais le travail à temps partiel lui-même n'a pas le même sens selon qu'il est assorti, ou pas, de protection sociale, selon qu'il s'inscrit dans des trajectoires professionnelles continues ou discontinues, selon qu'il accompagne l'accès des femmes à l'emploi ou qu'il le freine.

En cela, la simple comparaison des taux de travail à temps partiel s'avère aventureuse. Qu'y a-t-il de commun, en effet, entre les 40% de Suédoises et les 44% de Britanniques qui travaillent à temps partiel ? Rien n'est plus régulé que le temps partiel suédois, rien n'est moins régulé que le temps partiel britannique. Par ailleurs, tout laisse à penser que les femmes qui, en Suède, travaillent à temps partiel sont celles qui, en Grande-Bretagne, ne travaillent pas.

De la même façon, qu'y a-t-il de semblable entre les 34% de Danoises et les 32% de Françaises qui s'activent à temps partiel ? Au Danemark, le travail à temps partiel est ce qui a permis, depuis les années soixante, la croissance des taux d'activités féminins devenus aujourd'hui quasi identiques à ceux des hommes. Depuis plusieurs années, la part du temps partiel tend à y régresser en volume et à s'accroître en nombre d'heures travaillées pour s'approcher de plus en plus du temps de travail normal. En France, le travail à temps partiel est ce qui, depuis les années quatre-vingt, a fait régresser la participation féminine à l'activité économique en recréant des zones d'emploi « spécifiquement féminines ».

Face à ces incertitudes, une dernière question mérite d'être soulevée : celle des salaires. Certes, qui dit temps partiel dit salaires partiels. Mais, de fait, le problème est double :

- Les salaires horaires des travailleurs à temps partiels sont plus bas que ceux des travailleurs à temps plein. De récentes données d'Eurostat<sup>10</sup> montrent que les salaires horaires des salariés à temps partiel constituent 85% de ceux des personnes travaillant à temps plein en Suède, 71% en France, 69% en Espagne et 60% au Royaume-Uni.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Eurostat, Statistiques en Bref - Population et conditions sociales, n° 15 - 1997.

- Les revenus mensuels du travail à temps partiel sont bien souvent très bas. Parce que le temps de travail est partiel mais aussi parce qu'il s'exerce bien souvent sur des emplois peu ou pas qualifiés, et donc mal rémunérés. Le travail à temps partiel créé ainsi de toutes pièces des zones de pauvreté et de sous-emploi féminins.

En France, par exemple, une récente étude DARES-IRES<sup>11</sup> indique que 80% des bas et très bas salaires (c'est-à-dire des salaires en-dessous du salaire mensuel minimum) sont détenus par des femmes et que la quasi totalité (77%) de ces salaires en-dessous du SMIC proviennent du travail à temps partiel. On voit ainsi se profiler un processus de paupérisation : le développement d'une frange de *working poor*, c'est-à-dire de gens qui ne sont ni chômeurs, ni "exclus", ni "assistés", mais qui travaillent sans parvenir à gagner leur vie. Or, dans leur grande majorité, ces gens sont des femmes.

L'ensemble des données dont on dispose sur le travail à temps partiel témoigne d'une dualité qui interroge : son développement s'inscrit-il dans la multiplication des formes d'emploi flexibles ou, au contraire, obéit-il à la logique des comportements d'activité féminine ? A l'évidence, les deux phénomènes sont à l'œuvre et on ne peut apporter de réponse tranchée ou définitive. En tout état de cause, il est clair que l'essor du travail à temps partiel tend à aplanir le mouvement d'homogénéisation des modalités de l'activité féminine et masculine. Dans le meilleur des cas, lorsqu'il est choisi, il prolonge la discontinuité des cycles de vie professionnelle des femmes par des périodes de retrait partiel de l'activité. Dans la pire des situations, quand il est subi, il repousse une partie des femmes actives vers le sous-emploi et la pauvreté. La grande majorité des working poor, en Europe sont des femmes qui travaillent à temps partiel.

#### Conclusion

L'écart entre le poids des femmes dans la population active et leur place dans le monde du travail est probablement le trait dominant de la période. Ces dernières années n'ont fait qu'accentuer le contraste entre l'inflexibilité de la croissance de l'activité féminine et la rigidité des mécanismes ségrégatifs. Dans une Europe en plein chômage, l'inégalité est toujours au rendez-vous de la féminisation du marché du travail. La question qui se pose est donc celle de l'avenir du salariat féminin en Europe : ce "grand écart" entre le poids des femmes dans la population active et leur place dans le monde du travail pourra-t-il durer en toute quiétude ?

Margaret MARUANI CNRS-Paris

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Pierre Concialdi et Sophie Ponthieux, "L'emploi à bas salaire : les femmes d'abord", *Travail, Genre et Sociétés,* 1/1999, pp.23-42.